



Familles de zone

Limites des zones

Pour les dispositions graphiques suivantes, se référer au document graphique "5.3.2 Dispositions communes graphiques applicables en toutes zones"

Risques technologiques

- Sites SEVESE:**
 - Dépollution (annexes informatives 7.3)
 - Installation Causes Protection de l'environnement (ICPE)
 - Portier à Concessions (annexes Informatives 7.3)
- Secteur soumis à un parage réglementé du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT):**
 - Dépôts de Pétrole Colier sur la commune de Mondeville
- Périmètre des anciennes carrières**
- Perimètre du service continu Ville de Caen**

Risques miniers

- Secteur soumis à un parage réglementé du Plan de prévention des risques miniers du bassin de May-sur-Ome (PPRM):**
 - Périmètre de sécurité autour des carrières souterraines
 - Atlas régional des indices de cravate souterraine en Basse Normandie (ARICS)
 - A consulter sur l'Atlas de la DREAL : <https://caro2.geo.drin.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/fmap=73fb55982-57d7-4175-bca7-4109f23144e>
- Secteur soumis à un parage réglementé du Plan de prévention des risques miniers du bassin de May-sur-Ome (PPRM) (Sevitudes d'utile publics en annexe 7.1):**
 - Périmètre de sécurité autour des carrières souterraines

Risques naturels

- Secteur soumis à un parage réglementé du Plan de prévention multirisque de la Basse Vallée de l'Ome (PPRMX):**
 - Atlas régional des indices de cravate d'inondation
 - Atlas des zones inondables par débordement de cours d'eau
 - A consulter sur l'Atlas de la DREAL : <https://caro2.geo.drin.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/fmap=73fb55982-919ab-447b-85d241c96088ba9>
- Secteur soumis à un risque de remontée de nappes**
- Secteur soumis à un risque de coulée de boue**
- Secteur soumis à moyen terme à des nappes peu profondes**
 - Etudes Rivages Normands 2100 (Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (OSUR), DREAL Normandie, AELB)
 - A consulter sur le site : <https://osur.univ-rennes.fr/rivagenomandie2100/profondeur-2.5m-horizon-2047-2053>
- Secteur soumis à un risque de coulée de blocs**
- Secteur soumis à un risque de glissement de terrain**
- Altération temporaire des argiles ou érosion des sols (Annexes Informatives 7.3)**
 - A consulter sur l'Atlas de la DREAL : <https://caro2.geo.drin.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/fmap=99b55982-57d7-4175-bca7-4109f23144e>
- Exposition forte**
- Exposition moyenne**